

BOYNES

le Mag

Juin 2023 - n°3



Vie locale
Page 6-9



Groupe scolaire
Page 7



Vie associative
Page 5

Sommaire

Edito

Page 3



Conseil municipal

Page 4

Associations

Page 5



Vie locale

- Futur groupe scolaire
- Services techniques
- Espaces verts
- Sécurité

Page 6-9



Infos pratique

- Etat civil
 - Agenda
 - Numéros utiles
- Page 14-15



Couverture

transport Rémi

Ours

Boynes le Mag - Juin 2023 - n°3 - Tirage : 700 exemplaires - Dépôt légal à parution

Directeur de la publication : Thierry BARJONET

Rédacteur en chef : Thierry BARJONET

Ont collaboré à ce numéro :

Delphine BARJONET (Secrétaire de mairie)

Marie-France BROCHARD (Adjointe administrative)

Isabelle JOSEPH (Adjointe administrative)

Remerciements aux Associations de Boynes

Création maquette et conception : Cristelle Barc



Edito



Chères Boynotes, chers Boynots,

Nous avons élaboré le budget 2023 de la commune dans une période contrainte et compliquée : hausse du coût de l'énergie, inflation galopante et législation de plus en plus pesante. Nos finances sont saines et nous pourrons, en maintenant notre vigilance, poursuivre la réalisation de nos projets.

Cela fait trois ans que vous nous avez fait confiance pour diriger la commune et je tiens à remercier l'équipe municipale qui m'entoure, pour son travail et son investissement au quotidien. Animés par la passion, celle qui nous a guidés durant ces 3 années, pour notre village, pour tous les Boynotes et Boynots, sans distinction, nous avons fait face et poursuivons notre tâche avec le même état d'esprit : vous servir avec enthousiasme et humilité.

Boynes bouge, innove avec un grand nombre de festivités encore cette année. Un grand merci aux élus et aux associations locales pour leur dynamisme. La commune, en étroite collaboration avec le CCAS, poursuit son action et son aide en faveur des plus fragiles et des plus démunis d'entre nous. Cette aide n'est pas uniquement financière puisque chaque dossier est étudié avec « France Service » pour trouver des solutions d'accompagnement durable. La solidarité reste une de nos priorités comme l'éducation de nos enfants où la municipalité met tous les moyens nécessaires aux écoles maternelle et élémentaire.

Les réalisations et actions ont été nombreuses depuis 3 ans et beaucoup de projets communaux et intercommunaux sont en préparation. Tout ce travail peut se réaliser grâce aux équipes techniques. Je voudrais remercier chaleureusement tous les services de la Mairie pour leur collaboration et leur implication. Bravo à tous les agents territoriaux.

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Christophe THIERRY mercredi 10 mai. Chacun à Boynes le connaissait. Pour certains, c'était l'agent immobilier, pour d'autre l'adjoint au maire, pour beaucoup c'était avant tout, un bon camarade. J'adresse à la famille de Christophe nos condoléances, au nom de l'ensemble du conseil municipal et du CCAS.

Nous accueillons, au sein du Conseil municipal de Boynes, Jocelyne CHARAMON, nouvelle conseillère municipale.

Continuons de porter fort, ENSEMBLE, chers Boynotes et Boynots, nos ambitions pour l'avenir de BOYNES.

Je vous souhaite un bon printemps et un bel été en douceur. Profitez de ce temps pour apprécier le réconfort de moments conviviaux, la joie de se retrouver et de partager, le bonheur de découvrir.

Avec toute ma considération.

Thierry Barjonet
Maire de BOYNES
Vice-Président de la Communauté de Commune du Pithiverais
Vice-Président de Bégéval
Vice-Président du SIERP

Conseil Municipal de Boynes



Barbara VALLOIS
1ère Adjointe au maire
Déléguée communautaire



Thierry BARJONET
Maire de BOYNES
Vice-Président de la CCDP
Vice-Président de BEGEVAL
Vice-Président du SIERP



Alexandre BREGEAT
2ème Adjoint au maire



Valérie LELIEVRE
Conseillère municipale
déléguée aux affaires scolaires



Herveline GADET
Conseillère municipale



Séverine TOGNI
Conseillère municipale



Narcisse ROUSSEAU
Conseiller municipal



Nelly GRIGNON
Conseillère municipale



Jean-Michel BARC
Conseiller municipal
déléguée aux espaces verts



Tiffany BUNEA
Conseillère municipale



Philippe LAMOTTE
Conseiller municipal



Gwenola LEBLANC
Conseillère municipale



Marie-Noël HOFFBECK
Conseillère municipale



Didier MENAGER
Conseiller municipal
déléguée à la voirie



Jocelyne CHARAMON
Conseillère municipale

Les associations de Boynes



ASL Boynes

Président : LANGUILLE Jean-François
19 Mail Est - 45300 BOYNES
Tél. : 02.38.34.04.04 - 06.72.56.07.57
Email : jf.languille@orange.fr

ASLB section Foot

Président : MET Pierre Baptiste
06.19.78.85.07
Email : pierrebaptiste@gmail.com
Co/Président : BENAMER Anthony
Tél. : 06.16.07.03.29
Email : anthony.benamer@gmail.com

ASLB section Taïso

Présidente : NANTET Chantal
Tél. : 02.38.33.13.33
Email : nantet.alain@neuf.fr
Secrétaire : BOUTTET Martine
Tél. : 02.38.33.13.28

ASLB section Gymnastique

Président : LEROY Ginette
Tél. : 02.38.33.41.57 - 06.78.35.31.90

ASLB section Yoga

Président : BURO Frédéric
Tél. : 06.08.02.89.88
Email : yoga.boynes@gmail.com
Vice-présidente : DUMAS Katleen
Tél. : 06.59.35.32.61

Tennis-Club

Président : LEROY Romain
Tél. : 02.34.32.89.29 - 06.76.28.78.23
Email : leroy.romain@neuf.fr
Secrétaire : FARDEAU Sandra
Tél. : 06.58.49.48.79
Email : sandraf75@hotmail.fr



Comité des Fêtes

Président : LAMOUR Amélie
Tél. : 06.99.81.25.18
Email : comitedesfetesdeboynes@hotmail.com
Secrétaire FAUVIN Valérie
Tél. : 06.13.18.68.12
Email : fauvin.valerie@orange.fr

Harmonie Municipale

Présidente : LEBLANC Gwenola
Tél. : 02.38.33.17.11 - 06.68.57.22.03
Email : gwenola.leblanc@gmail.com
Secrétaire :
TOURNAILLON Claudine
Email : claudine.tournaillon@wanadoo.fr



Musée du Safran

Présidente : ROUSSEAU Viviane Tél. : 02.38.33.41.50
Email : musee.safran.boynes@sfr.fr

Club des Aînés

Président : DESCHAMPS Michel
Tél. : 02.38.34.31.51 - 06.77.67.59.47
Email : michel.deschamps28@orange.fr

Société de Chasse

Président : LEROY Hervé
Tél. : 02.38.33.10.65 - 06.07.14.79.03
Email : heleroy@wanadoo.fr

Bougeons pour l'école

Présidente : LELIEVRE Valérie
Tél. : 02.38.33.16.48 - 06.30.56.58.28
Email : valerielelievre@hotmail.com
Email : bougeonspourlecole@hotmail.fr

Badminton Club Boynes

Président : FERRIN José
Tél. : 06.17.55.14.96
Secrétaire : BUNEA Tiffany
Tél. : 02.18.13.11.70 - 06.59.01.31.98
Email : tiffany.barrault@gmail.com



Espace verts

Nous voulons promouvoir «Boynes, village durable», ainsi nous remplaçons les fleurs et les plantes par des végétaux vivaces et peu gourmands en eau. La répartition des espaces végétalisés est aussi mieux répartie sur l'ensemble de la commune.

Des moutons ont été adoptés pour pratiquer l'éco pâturage. Husq (le bélier) et Varna (la femelle) ont donné naissance à un petit agneau dénommé Vicking.



La création du Jardin public rue du moulin vieux remporte un vif succès auprès des familles. L'inauguration de cet espace familial aura lieu le 1^{er} septembre à 18h.



Signalétique

Après une étude effectuée auprès des commerçants de Boynes, il est apparu que la visibilité de nos commerces n'est pas suffisante pour attirer et orienter les clients potentiels qui traversent chaque jour notre village.

Une stratégie publicitaire et indicative a été engagée pour mettre en avant un des atouts de Boynes : l'offre des commerces intramuros.

Sous la houlette de Didier MENAGER (Conseiller Délégué à la voirie et à l'accessibilité), un dispositif a été défini pour répondre à nos objectifs. Ainsi, sur la D950, aux entrées du village (coté Pithiviers et côté Barville) un totem de bienvenue listera l'ensemble des commerces. Cette installation permettra aussi à la commune et aux associations de fixer leurs banderoles pour annoncer leurs évènements.

Un ensemble de panneaux indicateurs permettra, intramuros, d'orienter les clients vers les échoppes.

Une charte graphique comprenant une couleur et un picto représentant la fleur de safran a été choisi pour porter l'identité de notre commune.



Notre futur Groupe Scolaire



Vue d'ensemble du groupe scolaire



Groupe scolaire



Restaurant scolaire

Comme vous le savez, ça y est, la réalisation du Groupe Scolaire Boynes-Givraines-Yèvre est enclenchée. Le cabinet d'architecture a achevé ses plans en suivant le cahier des charges élaboré par la CCDP et les maires de Boynes, Givraines, Yèvre, en collaboration avec les enseignants des trois communes.

Les fouilles archéologiques préalables aux travaux s'effectueront cet automne.

Les travaux débuteront en janvier 2024 dans l'objectif de permettre l'ouverture du groupe scolaire pour la rentrée de septembre 2025.

Ce projet est un atout majeur pour notre territoire.

Notre Communauté de Communes s'est engagée sur ce projet ambitieux avec détermination. Je tiens à remercier notre Président James BRUNEAU et les Maires des communes associées Patrick GUERINET et Patricia PAILLOUX.

Ce groupe scolaire offrira aux enfants des trois communes, une qualité d'accueil et de service propices aux meilleures conditions d'apprentissages. Cette réalisation nous permettra d'envisager l'avenir au long cours. Il est apparu essentiel et naturel que les trois communes s'unissent autour d'un syndicat scolaire intercommunal « SIIS » pour harmoniser et déterminer ensemble la gestion des affaires

scolaires.

Ainsi, dès la rentrée de septembre 2023, les écoles maternelle et élémentaire deviendront intercommunales. Ce choix politique nous a permis d'éviter la fermeture de 2 classes et assurera la stabilité de nos infrastructures. Face à une démographie en chute libre sur notre département, notre anticipation nous a permis de décider de notre avenir plutôt que de subir les coupes franches que l'Education Nationale aurait fini par nous imposer.



Centre de loisirs élémentaire



Centre de loisirs maternelle



Hall à vélos et poussettes



Classes élémentaires



Classes maternelles



Hall d'accueil

Les esquisses ne sont pas contractuelles, quelques modifications pourront être réalisés

Le Placard oublié



En accueillant de nombreux habitants et en développant des partenariats avec des acteurs locaux, l'association « Le Placard oublié » crée du lien social et insuffle une dynamique positive dans notre village. La ressource est un endroit où l'on peut donner à l'association des objets, vêtements,

fruits, etc. En remettant sur le marché des produits à des prix très accessibles, elle permet à des familles qui ont peu de moyens de s'équiper.

Le fruit des ventes des objets donnés par les contributeurs est consacré au financement de projets destinés aux habitants de Boynes, principalement aux personnes âgées et aux jeunes.

Le dynamisme des bénévoles de l'association est extraordinaire et le succès est au rendez-vous puisqu'il dépasse largement les frontières de notre commune.

Si vous ne connaissez pas encore le « Placard oublié » nous vous encourageons vivement à venir y faire un tour. Lorsque vous ferez un achat, en plus de vous faire plaisir, vous ferez une bonne action solidaire.

Conseil municipal des jeunes

La citoyenneté, c'est aussi l'implication de nos jeunes dans la vie de notre village. Et à ce titre, je félicite vivement les enfants qui forment notre « conseil des jeunes ». Leur contribution à réfléchir sur notre avenir est vivifiante.

Préparer Boynes pour demain, c'est promouvoir un village durable et solidaire. Préparer Boynes pour demain, c'est construire l'avenir de nos enfants.



Les Travaux d'équipements sportifs

Pétanque

Le terrain de pétanque actuellement situé à côté du stade rue du 8 mai sera rasé pour permettre la construction du nouveau groupe scolaire.

Les services techniques de la commune vont réaliser deux terrains de pétanque derrière les terrains de tennis. Il s'agit d'une première tranche de travaux puisqu'il est prévu l'installation d'un Club House en 2024.

A cette occasion une association de pétanquistes-boulistes sera créée pour permettre un rayonnement sportif de cette pratique fort appréciée par les Boynotes et Boynots.



Football

Pour les mêmes raisons le terrain de football situé rue du 8 mai sera supprimé pour devenir le site du nouveau groupe scolaire.

Des fouilles archéologiques débuteront cet automne et les travaux commenceront dès janvier 2024. Comme le Conseil s'y était engagé, l'éclairage du terrain de football jouxtant le gymnase sera réalisé cette année pour permettre les entraînements du club le soir.

Le financement de cet équipement sera subventionné par le SIERP, la Fédération de Football Français et le Département.

Tennis

Les revêtements des terrains de tennis de Boynes se sont considérablement dégradés. A la sollicitation de Romain LEROY, Président du Tennis Club de Boynes, la commune a décidé de co-financer la réfection des deux courts. La commune prendra en charge la moitié des frais, le club financera l'autre moitié. Le Tennis Club de Boynes participe à la vie sportive de la commune en proposant aux enfants de l'école élémentaire des stages d'apprentissages depuis 2022.

Ces cours sont fort appréciés des enfants comme de leurs enseignants.

Le 18 juin, François DOUCET recevra la médaille Jeunesses et Sports. Cette récompense lui sera remise par la Présidente du Tennis du Loiret.

Cette distinction est l'aboutissement de toutes ces années de bénévolat et d'implication dans les sports. Lancé jadis par François DOUCET

(qui a construit le club house de ses mains), doté de bons équipements, le Tennis Club de Boynes vous réservera le meilleur accueil. Cours, tournois, adhésion à l'année ou juste pour l'été, le Tennis Club de Boynes est un club qui a porté de nombreux champions dans la compétition et qui sait aussi être une association de détente accueillante.



Services Techniques

Les services techniques ont été dotés de nouveaux équipements.

Un nouveau tracteur a été acheté pour remplacer l'ancien qui affichait au compteur plus de 40 années de bons et loyaux services. Cet engin permettra de nouvelles missions car il permet notamment l'utilisation de fourches à l'avant. Il répond aux normes les plus exigeantes, ce qui est la moindre des choses pour la sécurité de nos agents.

Une balayeuse-nettoyeuse a été achetée. Celle-ci nous permettra d'entretenir plus souvent la propreté de nos rues. Ce système efficace, propose deux avantages : Il permettra de réaliser de sérieuses économies puisque nous avons pu ainsi résilier le contrat que nous avons avec un prestataire qui ne passait que quatre fois par an. Nous pourrons intervenir régulièrement et à chaque fois que besoin en toute indépendance.

Pour compléter et moderniser notre outillage, la commune a fait l'acquisition d'une nouvelle tondeuse.

Il est à noter, qu'un de nos agents techniques est en congé depuis un an et que la charge de travail repose sur deux agents. Ils ne ménagent pas leurs efforts et sont ponctuellement aidés par Jean-Michel BARC, Alexandre BREGEAT et Didier MENAGER.

Sécurité

Depuis 2020, nous avons commencé notre mandat en travaillant sur la sécurité des Boynots :

- Dès la rentrée 2020, nous avons modifié et sécurisé les entrées des écoles.
- Installé des caméras vidéo de surveillance
- Adhéré au plan «Participation citoyenne» en association avec la gendarmerie.
- Installé l'éclairage public dans les rues qui n'en étaient pas équipées.
- Déployé la réfection des panneaux de signalisation
- Et engagé une vaste étude, en association avec le Département, pour rendre plus sûr les voies de circulation dans notre commune. Un nouveau plan de régulation de la circulation dans Boynes et ses hameaux sera mis en place prochainement.

Le plan «Vigilance citoyenne» se met en place en collaboration avec la gendarmerie de Pithiviers.

La commune de Boynes a été sectorisée en quatre parties, avec à chaque fois un référent de quartier. La liste des numéros de téléphone pour communiquer vos observations ou vos témoignages en fonction de votre quartier vous sera communiquée très prochainement.

En tant que 1^{er} magistrat de la commune, le Maire Thierry BARJONET a souhaité exercer ses pouvoirs de police. Depuis le début de l'année, nous avons obtenu notre agrément ANTAI.

Celui-ci permet au Maire et à ses adjoints, ainsi qu'au Garde-Champêtre de pouvoir verbaliser les contrevenants sur notre territoire. La commune dispose ainsi d'un le-

vier pour faire appliquer immédiatement la loi sans avoir besoin de mobiliser les forces de l'ordre. Déjà l'efficacité de ce processus se fait ressentir positivement sur les actes d'incivilités.

Nous n'aurons pas la main qui tremble face aux voyous qui chercheront à troubler la tranquillité des Boynotes et Boynots.



État civil

Naissances

Gabrielle DESRUMAUX
Rafaël PAILLET
Amaël DAUDIER POIVET
Lou LAMOUR
Léna HENNEBEL
Elyo LAIGNELET
Thaïs RODRIGUES
Marceau NOIR
Arthur PALAMARIU
Ada SAMMUT
Noé BOULMIER
Augustin DUPEU
Arya CASSIRAME
Soham DE AZEVEDO
Cataleia ROUET
Léa PALAMARIU

Mariages

Nicolas Gabot
& Alia Laarej

Alexandre Pasquet
& Rudy Candelier

Mickael Dairain
& Madeleine Tondou

Alexandre Fernandes
& Orlane Clayette

Jean-Guillaume Provot
& Raphaëlle Blot

Tanguy Masson
& Johanna Cabaret

Décès

Youa GANGAN
Jacques GRILLÈRE
Preciosa FARINHA VICENTE
Jeanne COUTURE
Patrick MICHEL
Marie-Pierre CICH
Amaël DAUDIER POIVET
Marcel HUBERT
Anne MÉCHAIN
Delphine FORESTIER
Véronique COQUEREL
José VICENTE FARINHA
Danielle BURET
Maryse WENDELING
Sébastien FICHELLE
Bernard RONGIERAS
Narcisse GAULTIER
René QUENTIN
Claudine GEHAN
Marcel ROGER
Renaud BOUVET

Agenda

Du 12 au 16 juin

Spectacle du Collège de Beaune
«Festival Baz'art»

17 juin

Faites de la musique. Concert du
Tri-orchestra en plein air à l'Espace
Raymond Chauveau (à la salle des
fêtes en cas de pluie)

18 juin

- Spectacle de l'école du cirque.
- Tournoi de football des familles
Terrain d'honneur à côté du gymnase

23 juin

Fête de la Gym - *Chapiteau*

1^{er} et 2 juillet

Fête patronale organisée par le Comi-
té des fêtes

14 juillet

Repas champêtre
Retraite aux flambeaux suivie du feu
d'artifice

1^{er} septembre

Inauguration du Jardin Public
«Le Verger» à 18h
Rue du Moulin Vieux

7 septembre

Sortie d'une journée «Evasion en Val
de Loire» organisée par le Club des
Ainés

9 septembre

Forum des associations
Chapiteau

30 septembre

- Loto organisé par l'association Bou-
geons pour l'école (salle des fêtes)
- Marché du terroir organisé par le
Comité des fêtes.
- Concert des Grandes Orgues de
Boynes - *Eglise St Pierre de Boynes*

1^{er} octobre

Octobre Rose

Du 6 au 8 octobre

Festival du Cirque du Loiret

15 octobre

Bourse aux jouets organisée par
l'association Bougeons pour l'école
Gymnase intérieur

21 octobre

Concert d'Automne
Chapiteau

4 novembre

Loto des enfants organisé par l'asso-
ciation Bougeons pour l'école
Salle des fêtes

5 novembre

Concert de musiques de films avec
la participation exceptionnelle de la
cantatrice québécoise Aline Kutan.
Chapiteau

19 novembre

Loto des Ainés
Salle des fêtes

25 & 26 novembre

Marché de Noël organisé par le comi-
té des fêtes
Gymnase intérieur

Début décembre

Repas de fin d'année du Club des
Ainés

Numéros utiles

Mairie

1 rue de l'Ardoise
Tél. : 02 38 33 13 84
contact@boynes.fr
 Mairie de Boynes
Site : www.boynes.fr

Agence postale

Rue de Verdun
Lundi au vendredi
8h30 - 12h30
Samedi
9h - 11h
Consultation d'une tablette
numérique sur place, donnant
accès aux services postaux et
services publics.
Tél. : 02 38 33 05 88

Cabinet médical (téléconsultation)

5 Mail Nord
Tél. : 02 38 92 70 98
mablouseblanche.fr

Maison France Service

5 Mail Nord
Tél. : 02 38 40 52 60

Pharmacie du Safran

31 rue de Verdun
Tél. : 02 38 33 13 15

Institut Douce'heure

33 rue de Verdun
Tél. : 06 49 77 48 68

Salon de coiffure

1 rue des Petits Bonnets
Tél. : 02 38 33 12 77

Epicerie

4 Place de la République
Tél. : 02 38 30 31 72

Bar-Tabac-FDJ

18 Grande Rue
Tél. : 09 81 62 74 90

Boulangerie

Tél. : 02 38 33 10 85
9 rue des Petits Bonnets

Agence immobilière Nestenn

11 Place Louis Veillot
Tél. : 02 38 33 05 05

Restauration Le Riad

19 Place Louis Veillot
Tél. : 02 38 34 61 77

Garage Machinet

36 bis route de Pithiviers
Tél. : 02 38 33 10 48

Ecole maternelle

Rue de l'Ardoise
Tél. : 02 38 33 12 28

Ecole élémentaire

Route de Barville
Tél. : 02 38 33 12 09

Ateliers musicaux

Au centre socio-culturel, place de la République, les ateliers musicaux sont encadrés par Fabien DESSER-PRIT. Inscriptions et renseignements au 06 09 37 48 09

Passeport et CNI

Les demandes de passeports et de cartes nationales d'identité s'effectuent auprès des mairies équipées d'un dispositif de recueil. Les usagers peuvent effectuer leur demande dans la mairie de leur choix sur l'ensemble du territoire français. Pour l'arrondissement de Pithiviers :

- Beaune la Rolande 02 38 33 21 56
- Malesherbes - 02 38 34 85 36
- Pithiviers (police municipale) 02 38 30 06 40
- Puisseaux : 02 38 33 60 57

Elections

Vous arrivez sur notre commune ou vous avez 18 ans, venez vous inscrire sur la liste électorale à la

mairie (présentation obligatoire de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile) ou sur le site internet service-public.fr

Recensement

Bientôt 16 ans ? Recensez-vous en mairie ou sur defense.gouv.fr/jdc

Urbanisme

La réglementation en vigueur impose une demande d'urbanisme pour :

- Toutes constructions de plus de 5m² (abri de jardin, pergola...)
- Modifications (changement de menuiseries, ravalement, clôture...)
- Changements d'affectation (transformation d'une grange en habitation...).

Généalogie

Les registres d'état civil de plus de 75 ans sont consultables en ligne : www.archives-loiret.fr

Doudou de naissance

Pour chaque naissance d'un petit boynot ou d'une petite boynote, la mairie offre un doudou. Plus de renseignements au 02 38 33 13 84

SITOMAP

Changement du jour de collecte des poubelles à partir du 5 juin 2023, la collecte aura lieu le jeudi matin.

Eau et assainissement

Les compétences de l'eau et l'assainissement seront transférées de la commune vers la CCDP au 1^{er} janvier 2024. Une information sera distribuée dans vos boîtes aux lettres pour vous expliquer les nouvelles procédures. Jusqu'au 31 décembre 2023, si vous constatez une fuite d'eau, qu'elle soit avant ou après votre compteur, ou sur le réseau, nous vous remercions de prévenir la mairie le plus vite possible au 02 38 33 13 84.

Site Intercommunal : www.ccdp.fr

LE TRANSPORT À LA DEMANDE

de chez vous à Pithiviers

AVEC RÉMI +



RÉMI + à la demande



DE VOTRE DOMICILE VERS
9 POINTS D'ARRÊT DÉFINIS SUR PITHIVIERS



Les réservations doivent être effectuées au plus tard la veille du déplacement avant 17h00.

Pour le lundi, pensez à réserver dès le vendredi avant 17h00 !

Horaires possibles de prise en charge

JOURS	ALLER arrivée à Pithiviers	POINTS D'ARRÊTS	RETOUR départ de Pithiviers
Lundi Mardi Jeudi Vendredi	10h00	<ul style="list-style-type: none">• Mail sud• Hôpital• Zone commerciale Senives• Maison de santé et laboratoire	12h30
Du lundi au vendredi	14h30	<ul style="list-style-type: none">• Place du Martroi• Place des Halles• Place de Gaulle• Mairie• Cimetière	16h30

RENSEIGNEMENT ET RÉSERVATION

Appelez le centre de relations usagers Rémi,

au 0 806 70 33 33

(service gratuit + prix par appel)

Du lundi au samedi de 6h00 à 20h00



<https://www.ccdp.fr/transport/>

Rémi+
à la demande



Pithiverais
Communauté de Communes
Un territoire qui rassemble